

Brevet des Métiers d'Art (Classe de Terminale)

Option A Signalétique

Formation Alternée

 **Inscription en ligne**

 **Limas**

Le titulaire du BMA « Arts graphiques » option A « Signalétique » exerce son activité dans des entreprises majoritairement de type artisanal. Ces entreprises sont amenées à concevoir (création graphique et esthétique), réaliser numériquement et/ou manuellement des marquages en signalétique (illustrations publicitaires, enseignes non lumineuses, bâches...) créations d'ambiance et décors graphiques (décor de vitrines, de véhicules, de surfaces...) à caractère promotionnel publicitaire ou évènementiel, et à les installer.

- Formation en 1 an de septembre à juillet.

Compétences à acquérir

À partir d'un cahier des charges, d'un brief créatif ou d'une demande client, le titulaire du BMA « Arts graphiques » est amené à :

- Formaliser une demande, participer à la conception, modéliser une proposition ;
- Identifier et préparer le support et le matériel ;
- Élaborer ou récupérer des fichiers, les adapter aux formats et aux outils de production ;
- Lancer la production d'une signalétique ou d'un décor ;
- Mise en œuvre de la pose sur un support ;
- Contrôler la qualité, entretenir son poste de travail, respecter les consignes de sécurité et la réglementation.

Modalités d'évaluation

Nos apprentis sont évalués tout au long de la formation au CFA (1 bulletin par semestre) et en entreprise.

Des épreuves ponctuelles pratiques, écrites et orales viendront valider l'obtention du diplôme.

Méthodes pédagogiques utilisées

- Apports théoriques pratique en atelier.
- Une pédagogie innovante basée sur des simulations et des projets de groupe professionnels
- Une équipe pédagogique constituée de formateurs et de professionnels diplômés

Contenu de la formation

Enseignement général

Mathématiques

Anglais

Français & Histoire-géographie

Enseignement moral et civique

Education physique et sportive

Enseignement professionnel

Conduite de projet

Etude d'une réalisation

Réalisation d'une signalétique

Arts appliqués au métier et culture artistique professionnelle

Economie-Gestion

Prérequis

- Obtenir le passage en classe de terminale après la classe de première Brevet des Métiers d'Arts graphiques
- Trouver un employeur dans le cadre du contrat d'apprentissage

Durée et organisation de la formation

- 1 an (19 semaines en moyenne au CFA - environ 675 heures de formation).
- Rythme de l'alternance : à définir

Frais de formation

La formation est gratuite et rémunérée. Son coût est intégralement pris en charge par la branche professionnelle, via l'OPCO.

Formation également accessible en contrat de professionnalisation (coût variant de 10€ à 25€ / heure) ou selon d'autres modalités de financement.

Nous contacter pour + d'informations.

Modalités d'inscription

- Inscription via le [formulaire d'inscription](#)
- Admission sur dossier de candidature et entretien. Le dossier scolaire sera examiné.
- La décision d'admissibilité est transmise au candidat sous 15 jours maximum.
- L'admission définitive est prononcée après la signature du contrat assurant la réalisation de la formation.



Équipements

- Salles équipées d'écrans interactifs
- Plateau technique moderne installé en 2024 au sein du lycée Notre Dame avec équipements professionnels

Après la formation Brevet des métiers d'art Signalétique



- Insertion professionnelle en entreprises spécialisées en graphisme, infographisme, signalétique, marquage publicitaire ou événementiel.
- DN Made mention événement ou graphisme, BTS Etude de Réalisation d'un Projet de Communication.

Bénéfices de l'Apprentissage

- Familiarisation avec le monde de l'entreprise et combinaison gagnante "théorie/mise en pratique"
- Acquisition d'une maturité et d'une réelle expérience professionnelle favorisant l'employabilité

Nos atouts

- Groupes de travail à petits effectifs
- Suivis individualisés
- Co-construction des apprentissages par et avec les étudiants.
- Actions pédagogiques interdisciplinaires.



Handicap Plus

Notre CFA est engagé dans la démarche qualité H+ formation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap sauf si ce handicap peut représenter un danger pour elle-même ou pour les autres apprentis. Ainsi chaque situation et chaque besoin d'adaptation seront étudiés au cas par cas, avec Mme THOMAS, référente handicap, et la Direction du CFAB.